

Pour un salaire universel

Bernard Friot, professeur de sociologie du travail à l'Université Paris X, chercheur à l'IDHE (UMR CNRS 8533)

bernard.friot@u-paris10.fr

Dès 2002 avec son *Beyond the neo-paternalism : basic security as equality*, puis en 2004 dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé *Promoting income security as a right*, Guy Standing a récusé tous les prétendus "droits" nouveaux dont on afflige les travailleurs aujourd'hui en contrepartie d'une activation de leur présence sur le marché du travail et d'une amélioration de leur employabilité. Comme il le répète à juste titre, un droit est un droit : le soumettre à la conditionnalité d'un comportement de travailleur vertueux est du néo-paternalisme, avec ses corollaires de contrôle social et d'atteintes à la liberté que l'on trouve tant dans les programmes sociaux-démocrates de la troisième voie que dans ceux du néo-conservatisme compassionnel. Plutôt que ces faux droits générateurs d'une insécurité et d'une inégalité croissantes, le BIEN, réseau international de chercheurs dont il est un membre actif, revendique un droit inconditionnel : le droit à un revenu d'existence garanti. Dans le précédent numéro de la revue, les animateurs des *Mondes du travail* ont eu la bonne idée de fournir aux lecteurs la version française d'un article de Guy Standing dans *Transfer*, la revue de l'institut de recherche de la Confédération européenne des syndicats, dans lequel il répond aux objections au revenu d'existence, venues souvent du syndicalisme, précisément, et montre les avantages dont est porteuse selon lui une telle proposition.

Après avoir relevé les points qui nous rassemblent – car nous estimons l'un et l'autre, par exemple et ça n'est pas rien par les temps qui courent, qu'il faut penser radicalement, qu'on peut changer le monde et que les syndicats peuvent être porteurs de cette transformation, j'argumenterai en faveur non d'un revenu universel mais d'un salaire universel, ce qui est, autant le dire d'emblée, un tout autre projet.

Un accord fondamental sur l'émancipation du travail qu'opère une distribution monétaire universelle :

Je commence par faire comme si « revenu » et « salaire » étaient la même chose – d'où l'usage provisoire de l'expression revenu/salaire. Je suis d'accord avec Guy Standing sur les points suivants (sous réserve d'un éventuel désaccord sur le sens d'expressions comme travail salarié ou démocratie économique, mais j'y viendrai par la suite) :

1- distribuer un revenu/salaire universel aux personnes a comme fondement et comme objectif *l'affirmation d'une plus grande place pour le travail* : il s'agit, dit-il, de « promouvoir le travail d'une façon positive ». Loin d'être désincitatif au travail, le revenu/salaire universel a au contraire un effet dynamisant sur l'activité économique et la création d'emplois. Parce qu'il « encourage[ra] les gens à avoir davantage de contrôle sur la façon dont ils emploient leur temps », il libérera des énergies aujourd'hui dévoyées dans l'obsession de survie ou dans l'acceptation de conditions de travail déshumanisantes et de travaux sous qualifiés, inutiles ou nuisibles. Il accroîtra la liberté qui, je cite toujours, « est la seule façon équitable d'inciter à des comportements socialement responsables ». Je partage tout à fait avec Guy Standing son refus de l'opposition entre la distribution du revenu/salaire et une politique de création d'emplois, à rebours de l'actuelle politique active de l'emploi qui attend (évidemment en vain) la création d'emplois de l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, c'est-à-dire, dans l'optique dominante, d'une décélération du salaire et d'un recul des droits sociaux.

2- *cette distribution universelle doit être inconditionnelle* au sens où, une fois qu'un

revenu/salaire est attribué à une personne, c'est à vie. Il peut évidemment progresser, mais il ne peut pas être supprimé ou revu à la baisse, au prétexte d'un comportement non-conforme, ou (c'est moi qui précise) selon les aléas du marché du travail : fin de contrat, suppression du poste, changement d'entreprise. Je cite : « il s'agit d'un droit fondamental au sens où l'entendaient Rousseau ou Thomas Paine, c'est-à-dire qu'il doit être garanti par les institutions politiques et qu'il doit être accordé, quel que soit le comportement des individus ».

3- il est fondé sur *la reconnaissance d'autres contributions que le travail salarié* et sur une nouvelle appréciation des temps sociaux : c'est là un point fondamental, pour les partisans du revenu d'existence garanti comme pour moi, mais sur lequel je passe rapidement ici car je l'entends très différemment de Guy Standing et vais y insister dans l'exposé de mes désaccords.

4- le revenu/salaire universel peut avoir plusieurs niveaux, et sa mise en place se fera de manière graduée, accompagnée d'une *démocratisation économique* et d'une plus grande combativité dans la négociation salariale (à la fois résultat d'une sécurité croissante du revenu/salaire et condition d'une étape nouvelle dans son universalisation).

Tous ces points d'accord reposent sur la même vision optimiste de la libération qu'apporte une distribution monétaire universelle. Il est particulièrement important de mettre en avant cette perspective commune, à une époque d'exaltation moralisatrice de « ceux qui se lèvent tôt » par un gouvernement qui se réclame du « travailler plus pour gagner plus » afin de réduire les prestations sociales, supprimer tous les revenus/salaires statutaires et déshabiller de plus en plus d'heures de travail de toute cotisation sociale. Contre le *workfare*, contre les partisans du salaire nu accompagné de la feuille de vigne du revenu minimum compassionnel, nous partageons le même objectif d'émancipation des travailleurs, et plus largement de toute la vie économique, par la distribution d'un revenu/salaire universel.

Insistons sur ce point qui est le coeur de l'affaire. La libération des capacités créatrices des personnes, base de toute dynamique économique et sociale, est à la mesure de l'importance et de l'inconditionnalité de la distribution monétaire dont elles bénéficient. Les pays qui connaissent les formes les plus avancées d'émancipation du travail sont ceux qui valorisent celui-ci par une forte affectation de la monnaie en circulation aux besoins de la population, et cela selon des modes éloignés de la marchandisation de la force de travail : salaires directs et prestations sociales distribués selon des barèmes relevant de la délibération collective, consommations gratuites dans des services publics soumis à régulation démocratique. Guy Standing comme moi sommes convaincus de l'enjeu qu'il y a aujourd'hui à savoir « saisir au passage » la « marée montante » (pour reprendre la citation de Shakespeare qu'il a mise en exergue de son texte et qui sert d'arrière-fond à sa conclusion) d'une plus grande valorisation du travail par une encore plus grande et plus inconditionnelle distribution monétaire.

Une divergence radicale sur le niveau, le chemin et l'objet de cette universalisation :

Et pourtant cet accord fondamental, politiquement décisif, est affecté d'un désaccord lui aussi fondamental, parce que nous divergeons radicalement sur le niveau, le chemin et l'objet de cette universalisation : universaliser le salaire est tout autre chose qu'assurer un revenu garanti universel. L'universalisation du salaire opère un changement d'échelle dans sa socialisation, dans la poursuite assumée des conquêtes du mouvement ouvrier du siècle passé, en vue de la constitution du salariat comme classe antagoniste de la bourgeoisie. Tandis que l'universalisation du revenu est un pas de côté, sans fondement historique, accompagnateur de la dénégation du producteur qui paralyse la constitution du salariat.

Changement d'échelle contre pas de côté :

Guy Standing met en avant le « léger accroissement de la dépense publique » qu'entraînerait la distribution d'un revenu d'existence garanti alors que l'universalisation du salaire que met à l'ordre du jour, dans les pays de naissance du capitalisme, la globalisation financière du capital, suppose une forte relance de la création monétaire affectée à la valorisation du travail, à rebours du

gel qu'opère la contre-révolution monétariste qui est au cœur de la construction de l'Union européenne. Les exemples qu'il cite, comme la *bolsa familia* brésilienne, ont l'intérêt de montrer l'importance qu'il y a à distribuer de la monnaie pour révéler, et éventuellement rendre plus productif, le travail déjà-là mais dont la reconnaissance est niée dans la logique informelle. Mais ils relèvent davantage de la lutte contre la pauvreté que de l'émancipation du travail retenu dans les rets de l'accumulation du capital. C'est d'une attribution massive de qualifications, et des salaires qui vont avec, et non d'un revenu garanti, dont les travailleurs de l'économie informelle ont besoin, tout comme dans nos pays les salariés de la fonction publique ou du privé dont les qualifications, du grade ou du poste, sont considérablement sous-évaluées. Pour émanciper le travail, il faut une création monétaire massive, et quand on mesure l'intensité de la lutte de classes en jeu dans la contre-révolution monétariste de l'euro et dans la démocratisation de la création monétaire qui permettra d'en venir à bout, la proposition d'un revenu d'existence garanti avec « léger accroissement de la dépense publique » relève du pas de côté.

Poursuite assumée des conquêtes du mouvement ouvrier du siècle passé contre absence de fondement historique :

Quel est le fondement historique de l'émancipation des travailleurs par une distribution monétaire universelle, sinon la socialisation du salaire ? Si l'on excepte le salaire des fonctionnaires, dont on ne peut d'ailleurs sous-estimer l'importance historique dans la constitution des sécurités sociales en Europe, l'impôt n'a jamais pu générer une distribution de revenu monétaire qui dépasse la lutte contre la pauvreté. L'Etat employeur peut certes, sur une base corporatiste aujourd'hui très contestée, et en vertu de son pouvoir de battre monnaie (que la contre-révolution monétariste lui a ôté), distribuer aux fonctionnaires des salaires en partie émancipateurs de la subordination du travail, mais il s'agit précisément de salaires et non pas de revenus versés à des citoyens. Il faut sortir ici du pont aux ânes de la distinction entre la logique beveridgienne, universelle et à laquelle renverrait la proposition de revenu garanti, et la logique bismarckienne, professionnelle, qui privilégierait le salaire à l'impôt dans le financement des droits sociaux. Ces prétendues traditions n'existent pas. Le Danemark est le seul pays de l'Union européenne dans lequel l'impôt a une part significative dans les pensions de retraite, qui sont aujourd'hui l'élément le plus important de l'universalisation de la distribution monétaire. Même dans les tout petits pays de l'entre-soi scandinave (où, de ce fait, le consentement à l'impôt est élevé), et a fortiori dans les autres pays du continent, c'est non pas l'impôt mais la convention collective, la cotisation sociale, ou encore le barème de la qualification, c'est-à-dire la socialisation du salaire, qui sont les vecteurs d'une distribution monétaire universelle. J'insiste sur ce constat : le salaire socialisé de la totalité des pays de l'Union est porteur non pas d'une prétendue logique professionnelle mais précisément d'une distribution monétaire non fondée sur la mesure du travail subordonné fourni (car la qualification est loin de le mesurer) ou, plus radicalement encore comme dans la pension de retraite ou les allocations familiales, non fondée sur l'exercice actuel d'un travail subordonné. En France, la protection sociale générée par la socialisation du salaire représente déjà une fois et demi le budget de l'Etat, et l'enjeu est de changer l'échelle de cette socialisation (de faire passer par exemple d'ici 2040 le taux de cotisation pour la pension de 25% à 40% du salaire brut, comme l'ont montré les travaux du Conseil d'orientation des retraites) afin de déconnecter encore davantage salaire et travail subordonné au capital. C'est parfaitement possible à condition de ne pas se tromper de combat.

Constitution du salariat contre dénégation du producteur :

Promouvoir l'universalisation du salaire, c'est poursuivre l'émancipation qu'a commencée hier la socialisation du salaire dans les cotisations-prestations sociales et dans les conventions collectives et statuts professionnels. Cette socialisation s'est opérée sur des bases corporatives que l'actuelle financiarisation du capitalisme impose de dépasser en rebattant toutes les cartes des marchés internes et des marchés professionnels. Mais s'il s'agit d'universaliser les institutions du salaire socialisé construites au cours du 20^{ème} siècle dans un affrontement permanent à la logique

du capital, ce n'est pas parce qu'elles seraient désuètes ou régressives : désuètes parce que fonctionnelles au fordisme et donc finies avec lui, régressives parce que productrices d'exclusion, comme on le répète à profusion. Les institutions du salaire socialisé n'ont rien perdu de leur force anti-capitaliste[1]. Elles sont maintenant contraintes de l'affirmer davantage encore parce que le mouvement même du capital leur impose de dépasser leurs logiques locales et de passer de bribes de salariat hétérogènes à un salariat susceptible de se poser comme classe. Classe antagoniste d'une bourgeoisie qui certes étend aujourd'hui son aire dans les pays émergents mais est devenue incapable de répondre aux aspirations des travailleurs des pays de naissance du capitalisme, ceux dans lesquels les prémices du salariat sont les plus nombreuses.

Quelles sont ces prémices appelées aujourd'hui à un changement d'échelle, ou, si l'on préfère, à un passage à la limite permettant de poser le salariat comme classe ? J'insisterai ici sur quatre d'entre elles.

La première est *l'affirmation du travailleur comme producteur de richesse à travers le salaire à la qualification*[2] défini par les conventions collectives ou les statuts. Loin d'être un être de besoin, un « sans », voué à faire de sa force de travail un gagne-pain, un salarié payé à la qualification est un producteur inséré dans un collectif de travail, en mesure de revendiquer son intervention, seul et à travers ses représentants, dans la définition des fins et des moyens de son travail, et d'améliorer cette qualification dans un droit à la carrière. Evidemment, l'obsession de la bourgeoisie est de nier en permanence la qualification, l'intervention, l'autonomie de formation et de carrière. Pour elle, la définition des fins et des moyens du travail est la seule affaire des employeurs, les travailleurs sont simplement porteurs d'une « désutilité » (le travail) qu'il s'agit de compenser par du revenu. Mais l'effacement de la figure de l'employeur lié au poids croissant des considérations financières chez les dirigeants ouvre des perspectives nouvelles au dépassement des corporatismes salariaux sectoriels ou statutaires et à l'affirmation universelle de collectifs de producteurs. Cela passe par un attachement plus fort encore de la qualification (et des collectifs de travail dans lesquels elle se bonifie en s'exprimant) à la personne même des salariés. C'est tout l'enjeu de la sécurité sociale professionnelle aujourd'hui en débat contre la sécurisation des parcours professionnels, je vais y revenir dans le quatrième point.

Le second acquis du mouvement ouvrier qu'il s'agit de convertir en dimension constitutive du salariat est *le remplacement de l'épargne lucrative par la cotisation sociale*. Le salarié n'est pas un travailleur sans patrimoine face aux aléas de l'existence, c'est le titulaire d'un salaire indirect qui trouve dans le flux intra périodique des cotisations transformées en prestations une ressource plus sûre que la rente viagère d'un stock inter périodique d'épargne. C'est pourquoi la cotisation sociale est aujourd'hui un tel enjeu. Que les pensions de retraite, qui représentent en masse et en durée d'engagement davantage que l'investissement, puissent être mieux financées pour tous sans épargne lucrative qu'avec épargne, comme nous en faisons l'expérience depuis cinquante ans, montre que l'accumulation financière peut être encore bien davantage délégitimée : le financement salarial de la pension montre que l'investissement lui-même n'a nul besoin d'une accumulation financière préalable. Les centres d'accumulation du capital sont parasites. Le flux de la monnaie nécessaire à l'investissement peut être généré dans une logique salariale, sous forme par exemple d'une cotisation économique s'ajoutant la cotisation sociale. Il peut faire l'objet d'une gestion démocratique sur le modèle de la démocratie sociale qui prévalait dans la gestion des cotisations sociales avant la suppression des compétences des conseils puis des élections des administrateurs salariés. On comprend bien l'enjeu de classe de cette suppression du point de vue de la légitimité de l'accumulation du capital, cœur du capitalisme, et l'importance d'une réaffirmation de la démocratie sociale comme cœur de la démocratie économique.

La *valorisation de travaux non voués au capital* est le troisième acquis sur lequel fonder une universalisation du salaire, changement d'échelle de sa socialisation et passage à l'affirmation du salariat. S'agissant de la valorisation du travail non marchand qui fait reculer la sphère d'intervention du capital, je reviens sur l'importance historique du modèle de salaire des fonctionnaires dans l'invention et la généralisation de la logique de qualification. Dans la sphère

d'action du capital elle-même, la socialisation du salaire a permis la valorisation de travaux non voués au capital : le travail non marchand des soignants financé par la cotisation maladie, le travail libre des retraités, des étudiants ou des chômeurs financé par les cotisations vieillesse, famille ou chômage. Le paiement par le salaire de travaux non voués au capital représente aujourd'hui déjà 40% du salaire de la sphère capitaliste, et cette dimension anticapitaliste du salaire a encore besoin d'être mise en évidence, tant tout est fait pour nier une réalité aussi porteuse d'un salariat en mesure, pour son travail même, de s'exprimer en-dehors du capital. Les dénégations courantes sont de deux ordres. Soit on dit que ce travail non marchand ou libre est en réalité voué indirectement au capital parce qu'il servirait à la reproduction de la force de travail. Soit on nie que c'est du travail avec un postulat bien connu : les étudiants, les chômeurs et les retraités ne travaillent pas, et c'est le travail des autres qui financerait leurs ressources.

Une fois reconnu, contre ces deux dénégations qui empêchent de voir toute la portée émancipatrice des acquis du mouvement ouvrier, ce paiement par le salaire de travaux non voués au capital, reste à sortir par le haut de la contradiction monétaire qu'exacerbe la globalisation financière. Surtout depuis la réaction monétariste des années 1980 qui a recentré la création monétaire sur la seule attribution de valeur aux marchandises capitalistes, alors que celles-ci sont porteuses, pour une part importante de leur prix, de la valeur attribuée à des travaux étrangers à leur production et subversifs de la logique capitaliste parce que non marchands ou libres. La sortie par le bas est ce qu'on appelle « la réforme » qui récuse la qualification, la cotisation sociale et l'impôt. Son objet est d'en finir avec le salaire comme paie du travail non voué au capital en transformant les allocations familiales en prêts aux étudiants remboursables lorsqu'ils auront un travail subordonné, en conditionnant l'indemnisation du chômage à l'amélioration de l'employabilité, c'est-à-dire à la capacité de revenir au travail subordonné, en transformant les pensionnés en travailleur subordonnés (recul de l'âge de la retraite) ou à défaut en rentiers (gel des cotisations sociales et promotion de l'épargne salariale). La sortie par le haut dans l'universalisation du salaire, prolongement de son actuelle socialisation, consiste dans le salaire à vie : salaire aux étudiants, maintien du salaire à la fin d'un CDD ou d'une mission d'intérim, lors d'un licenciement ou en cas de démission, amélioration constante des salaires par amélioration des qualifications, poursuite du dernier salaire dans la pension de retraite. Elle suppose une considérable démocratisation de la création monétaire, qui ne doit plus être suspendue à l'anticipation par les banques commerciales de la valeur qui sera attribuée aux marchandises capitalistes, mais qui doit reposer sur la délibération politique de la valeur à attribuer aux travaux par la médiation de la hiérarchie des qualifications, étant entendu qu'une qualification doit être attachée à toute personne et que le champ des qualification doit rester constamment ouvert.

Cette libération des capacités créatrices des individus au travail salarié sous une forme non marchande et non subordonnée s'appuie sur la quatrième pierre d'attente du salariat née de la socialisation du salaire conquise au siècle dernier : *la mise en cause du marché du travail*. Guy Standing note, parmi les avantages du revenu d'existence garanti, qu'il « permettrait une plus grande flexibilité du marché du travail dans un sens positif. Notamment en permettant à ceux qui se trouvent aux marges de l'emploi d'accepter des emplois peu productifs et donc peu rémunérés. » C'est effectivement une des régressions que rend possible la distribution à tous d'un premier chèque forfaitaire, qui fait du salaire un second chèque sur lequel l'existence du premier exercera une pression à la baisse, comme on l'observe chaque fois qu'un cumul de salaire et de revenu social (ou de crédit d'impôt) est possible. De plus, comme une sécurité de ressources sera assurée pour tous par l'Etat, la régulation du marché du travail pourra être amoindrie en matière de protection contre le licenciement. Certes cette flexibilité pourra être doublée d'une sécurisation des parcours professionnels par une meilleure indemnisation du chômage et une obligation de résultat du service public de l'emploi en matière de reclassement. Mais ces passages récurrents sur le marché du travail ne tenteront d'améliorer l'employabilité du salarié que sur la base de sa disqualification préalable, puisque l'entrée en chômage sera marquée par un profilage mesurant l'ainsi nommée « distance à l'emploi » d'un travailleur du coup défini négativement et coupé du collectif de travail hors duquel

sa qualification peut difficilement s'exprimer. Car qu'est-ce qui sépare le *workfare* anglo-saxon de la *flexicurity* nordique, sinon que le premier conditionne les droits au comportement vertueux du salarié sur le marché du travail, alors que la seconde attribue des droits générateurs d'un comportement vertueux sur le marché du travail : les moyens sont différents mais la visée est la même. Le danger du revenu d'existence est de poser l'individu comme l'addition d'un citoyen abstrait titulaire d'un revenu forfaitaire et d'un travailleur lui aussi abstrait porteur d'une employabilité qui s'use dans l'entreprise et qui se recharge régulièrement sur le marché du travail. Au lieu de ces abstractions plus que fictives (souvent portées par des économistes et qui font fi des résultats les mieux établis de la sociologie sur l'acte de travail), ce qui est au contraire aujourd'hui à l'ordre du jour, c'est l'affirmation de l'individu comme producteur de richesse dans des collectifs de travail, et à ce titre ayant droit à l'attribution d'une qualification irréversible et d'un contrat de travail qui ne le laisse jamais sans un collectif de travail référent. Cette sécurité sociale professionnelle faite de continuité dans l'amélioration de la qualification attachée à la personne et dans une succession de contrats de travail sans aucune solution de continuité abolit le marché du travail, au contraire de la sécurisation des parcours professionnels qui le conforte.

Conclusion

Le remplacement en cours de la bourgeoisie par le salariat est aussi contradictoire et aléatoire que l'a été le remplacement de l'aristocratie par la bourgeoisie. Il y a des périodes de réaction bourgeoise comme il y a eu des périodes de réaction nobiliaire. Nous sommes dans une de ces périodes, et le trouble est grand sur les chemins de la poursuite de l'émancipation du travail. Parce qu'ils argumentent en faveur d'une distribution monétaire universelle, les partisans d'un revenu d'existence garanti apportent une contribution utile à ce combat collectif. Mais leur proposition est un mélange de sous-estimation des potentialités du *hic et nunc* et de chemin volontariste vers nulle part. C'est ainsi qu'ils négligent la bataille pour la démocratisation de la création monétaire et l'abolition du droit de propriété lucrative que suppose cette universalisation et que ses prémices dans la socialisation du salaire rendent possibles. Et qu'ils se trompent sur le support de la distribution monétaire universelle : non pas un revenu de citoyenneté qui n'a jamais eu la moindre anticipation convaincante à grande échelle et qui, premier chèque, confortera le marché du travail et son second chèque alors qu'il faut au contraire le supprimer, mais une socialisation du salaire dont il s'agit d'assumer la poursuite jusqu'à son universalisation, pour tous (salaire à vie) et pour tout, y compris l'investissement. L'affirmation du salariat par l'attribution à chacun d'une qualification, par sa progression sans solution de continuité au long de la carrière, par la poursuite de la valorisation de travaux libérés de la production de marchandises et de la subordination à l'accumulation du capital : telles sont les voies réalistes de l'émancipation des travailleurs.

[1] L'affirmation du salariat étant bien sûr contradictoire, ses institutions sont bien sûr *aussi* fonctionnelles au capitalisme. Cela va sans dire, alors que poser leur caractère anticapitaliste ne va pas sans le dire, tant il est dénié aussi bien dans les syndicats qu'à gauche et à l'extrême gauche.

[2] Etant entendu, je le rappelle, que la qualification et le statut sont *aussi* porteurs des stigmates de la force de travail marchandise.